

Méthodologie - intro du commentaire de texte

Par **Zephyr**, le 13/11/2011 à 10:11

Bonjour à tous !

Après pas mal de recherches sur les sujets quasi-similaires, je n'ai toujours pas trouvé de réponse à mon problème (ou alors je suis un boulet, mais c'est autre choses).

Avec ma chargée de TD de Droit civil, nous avons vu l'introduction du commentaire de texte seulement nous n'avons pas vu pour l'insertion du plan. Et j'ai un commentaire entier à rédiger.

C'est pourquoi je voulais savoir si, comme en Droit constitutionnel par exemple, il fallait annoncer le plan dans l'introduction à l'aide d'une problématique ou s'il fallait faire autrement. Je vous avouerais que je suis un peu larguée et en panique. >.
Merci d'avance pour les réponses que vous pourrez m'apporter.

Amitiés, Zephyr

Par **bulle**, le 13/11/2011 à 10:41

bonjour,

La présentation du plan s'insère à la fin de l'intro pour un commentaire tout comme pour une dissertation.

Par **Camille**, le 13/11/2011 à 14:30

Bonjour,

Pour aller plus loin, je dirais, arrêter d'écouter les uns et les autres et réfléchissez quelques instants.

Situation n°1 : Devenue une super-spécialiste de la question, on vous demande de faire une conférence sur le sujet. Que faites-vous ? Comment préparez-vous votre exposé ?

Ne vous poserez-vous pas la question de la...

Situation n°2 : Bien que devenue une super-spécialiste de la question, je viens écouter une conférencière encore plus calée et qui en parle mieux que moi. Qu'est-ce que je veux

entendre dès le début pour pouvoir ensuite suivre confortablement son exposé ?
[smile17]

Autrement dit, moi Zephyr qui endosse la casquette de la conférencière (situation n°1), que dois-je dire dès le début pour que tout le monde suive, et en particulier moi Zephyr qui endosse la casquette de l'auditrice (situation n°2) ?

La bonne logique, c'est qu'une fois passé le titre vous résumiez la question "de quoi vais-je parler et comment ?"

"De quoi vais-je parler ?", c'est résumer brièvement en quoi le sujet mérite d'être traité, en terminant l'introduction par une "formule-choc", la problématique, qui va réveiller l'assistance en train de s'endormir (dans les colloques, les conférences importantes se passent souvent vers 14h30/15h, juste après un bon gueuleton...)

[smile28]

Et, non moins logiquement, vous enchaînez sur "Comment vais-je en parler ?", donc l'annonce du plan que vous allez suivre dans le cours de votre exposé, que vous souhaitez le plus exhaustif possible, donc en gros "le pour et le contre".

Ça y est, vous tenez votre auditoire en haleine et il va boire vos paroles, parce qu'il sait où vous allez l'emmener...

Autrement dit, "mettez-vous dans la peau de...".

Je ne sais pas si ça plaira à votre à votre chargée de TD, mais je peux vous dire que ça plaira à votre auditoire quand vous donnerez des conférences.

Ce jour-là, il vous suffira (presque) de ressortir le commentaire que vous êtes en train de rédiger péniblement, ce sera le texte de votre conférence, à peu de choses près... Donc, votre boulot sera déjà mâché...

[smile4][smile4]

Par **Zephyr**, le 13/11/2011 à 14:34

Un énorme merci, Camille. C'est vrai que comme ça c'est tout de suite plus clair et je vois vraiment l'intérêt du travail. Je tacherais de m'en souvenir. :)

[smile4]

Par **Camille**, le 13/11/2011 à 17:21

Re,

Ah... au fait... j'ai oublié un petit détail, chère conférencière...

Quand j'ai dit que vous passiez à 15h, c'est parce que vous êtes la première à passer, parmi ceux qui sont prévus dans l'après-midi... Et j'ai oublié de vous dire que la fin de la journée est prévue à 18h et il y aura encore 5 conférenciers à passer après vous.

Donc, en résumé, vous avez seulement une demi-heure tout compris pour :

Votre exposé ;

Les questions de l'assistance (compter entre cinq et dix minutes) ;
Une minute et demie pour vous installer et vérifier le réglage du rétroprojecteur ou le maniement du vidéoprojecteur ;
A peu près autant pour ramasser vos affaires, débarrasser le plancher et faire place nette pour le prochain conférencier.
Traduction en clair, ça vous laisse environ vingt minutes pour votre exposé proprement dit et si j'ai un bon conseil à vous donner, prévoyez donc plutôt un quart d'heure maxi au départ pour être sûre de ne pas trop dérapier...
[smile4]

Donc, dans votre exposé écrit, servant de support à votre exposé oral : [s]'essentiel, tout l'essentiel, mais rien que l'essentiel[/s].

Bon, ici, mon discours et le "timing" ci-dessus sont à adapter en fonction de ce que demande votre chargée de TD. Ne faire ni trop court, ni trop long par rapport à ce qu'elle attend de vous, fiche succincte, commentaire résumé ou détaillé, dissertation, etc.

Mais, pour le reste, pour vous donc, gardez quand même mon conseil dans un coin du crâne pour l'avenir, lorsque vous serez devenue une brillante conférencière (mais le principe restera le même dans d'autres circonstances, même au cours des études). Tout le monde vous en remerciera, l'auditoire comme les organisateurs...

Vous noterez au passage que tableur sur une "durée moyenne de 15 minutes" permet assez facilement de faire traîner un peu les choses en ajoutant quelques "broderies" pour atteindre 20 ou 25 minutes si on vous le demande, voire tasser un peu en escamotant quelques détails pour ne faire que dix minutes, si l'organisateur vient vous voir pour vous dire "chère Zéphyr ! Purée et funérailles ! On est vachement à la bourre à cause de ce c*** que j'ai pas pu juguler, je sais que ton sujet est trapu et que vingt minutes c'est déjà short, mais est-ce que tu pourrais pas, euh... ?"

Ce qui rejoint un peu ce que j'ai dit sur ce qu'attend votre chargée de TD. L'essentiel, tout l'essentiel, rien que l'essentiel (ou presque...) et s'adapter aux circonstances.
[smile25]

Par Poussepain, le 14/11/2011 à 18:42

Les règles de méthodologie sont des règles de bon sens.

Vous vous posez une question et votre réponse est structurée sous forme de plan. Donc vous écrivez votre problématique ou la mettez en évidence et le plan vient après en réponse et de manière fluide, (par ex on observe.... (A) mais néanmoins...(B)).

ça vaut pour tout ce que vous ferez en droit et plus généralement dans votre vie, avec rétroactivité pour toutes les disserts ou commentaires que vous avez déjà fait.